



Assemblée Générale de l'AEL

Procès-verbal de la séance du 18.07.2025

Membres Florine Cart, Erika Castrillón, Emilien Charbonnet, Amélie Dauban, Mona De Palma, Kairos Diniz, Macha Djokic, Niko Goldmann, Oscar Jordan, Lucie Ortet.

Présences Kairos Diniz, Amélie Dauban, Niko Goldmann, Oscar Jordan, Lucie Ortet.

Excusés Florine Cart, Mona De Palma, Emilien Charbonnet, Erika Castrillón, Macha Djokic

La séance débute à 12:15.

1. Adoption de l'ordre du jour

On adopte l'ordre du jour présenté par Oscar (4 oui, 1 abstention).

2. Élections

a. Coprésidence

Macha, notre actuelle présidente quitte l'association le semestre prochain. Il nous faut ainsi un·e·x nouveau, idéalement deux. Lucie et Oscar se proposent en binôme, Lucie propose une élection des deux en bloc.

Pas d'opposition à la proposition de Lucie à voter en bloc la coprésidence.

Acceptez-vous d'élire Lucie Ortet et Oscar Jordan au poste de coprésidence ?

Lucie Ortet et Oscar Jordan sont élu·e·s à l'unanimité.

b. Politique Facultaire

Erika, notre actuelle responsable de politique facultaire, quitte l'association le semestre prochain. Il nous faut ainsi un·e·x nouveau. Niko se propose pour le poste.

Acceptez-vous d'élire Niko Goldmann au poste de Politique Facultaire ?

Niko Goldmann est élu à l'unanimité.

c. Service aux étudiant·e·x·s



Après un semestre où ce poste était vacant, Kairos se propose pour reprendre la responsabilité du dicastère Service aux Étudiant·e·x·s.

Acceptez-vous d'élire Kairos Diniz au poste de responsable Service aux Étudiant·e·x·s ?

Kairos Diniz est élue avec 4 votes et 1 abstention.

d. Culture et Événements

Oscar et Niko clarifient qu'il est possible de tenir plusieurs postes de responsabilité à l'AEL selon les statuts de l'AEL (sous leur forme actuelle). Ce qui compte, ce n'est qu'il n'y ait personne qui combine plusieurs des postes suivants: coprésidence, secrétariat, trésorerie.

Acceptez-vous d'élire Lucie Ortet au poste de Culture et Événements ?

Lucie Ortet est élue à l'unanimité.

e. Webmaster

Acceptez-vous d'élire Amélie Dauban et Niko Goldmann au poste de Webmaster ?

Amélie Dauban et Niko Goldmann sont élu·e·s à l'unanimité.

3. Statuts

L'AEL a jusqu'au 31 Juillet pour reconduire ses statuts. Le nom de l'association a été modifié en "Association des Étudiant·e·x·s en Lettres", au lieu de "Association des Étudiant·e·s en Lettres" précédemment. Le logo a également subi de légères modifications.

Les modifications découlant de ce changement ont été réalisées dans l'article 1 et l'article 5. L'article 10 du titre 2 a également été changé par l'ajout de l'approbation facultative des PVs lors des AGs extraordinaires. L'obligation d'envoyer le PV précédent une semaine avant le BE a été abrogée. Certains détails ont été précisés, notamment concernant les votes.

Un nouvel article, l'article 21, a été ajouté, désignant le renard comme la mascotte officielle de l'AEL.

- Acceptez-vous de voter les statuts en bloc ?



Oui à l'unanimité.

- Acceptez-vous de voter les statuts en l'état selon la proposition du GT soumise le 11 Juillet au Bureau ?

Oui à l'unanimité.

4. Divers

Pas de divers.

La séance est levée à 12:43.

Pour l'AEL,
Amélie Dauban,
Secrétaire